

Compte-rendu d'activité de l'année 2013 196^e EXERCICE

Assemblée Générale du 6 juin 2014





Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social: 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CLAUDE WITZ PRESIDENT

STURNY 1ER VICE-PRESIDENT **BENOIT** PHILIPPE **EISER** 2^E VICE-PRESIDENT ANTOINE **BERNARD** ADMINISTRATEUR MARC **BEYER ADMINISTRATEUR** COUETOUX JEAN-MARIE ADMINISTRATEUR **ERNST GEORGES** ADMINISTRATEUR JEAN-PAUL GAY **ADMINISTRATEUR ANTOINE** LEIMGRUBER ADMINISTRATEUR ANDREE **KOEHLY** ADMINISTRATEUR

MME MARIE-FRANCE VUSCHNER ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M VINCENT ZWENGER DIRECTEUR GENERAL

DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

HONORARIAT

M. Francis **SCHULLER** President

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Bernard ANTOINE : gérant de la Sàrl GH CONSEIL, gérant de la Sàrl COIFFURE MG DISTRIBUTION, gérant de la SCI BEMART, Administrateur du Centre Communal Action Sociale de Rixheim, Vice-Président de l'Office Municipal Action Sociale et Caritative

- M. Marc BEYER : Président du Conseil de Surveillance de la SA Léon Beyer
- M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM
- M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS.
- M. Georges ERNST: Administrateur de la MAVIC
- M. Jean-Paul GAY, gérant de la société GAY et Cie holding, co-gérant de la société hydraulique des Forges de Syam, co-gérant de la société du Domaine de Syam, gérant des SCI: Alésia, les Perchées de la Meule, les Taillets, Forges de Syam.
- M. Antoine LEIMGRUBER: Président de SOCAMI, Administrateur de la MAVIC,

Mme Andrée KOEHLY: Présidente de la SA ITKA.

- M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST
- M. Claude WITZ : Administrateur de SLE, Administrateur de la société PREMIUM AUTOMOBILE, Administrateur du GAMEST.

4



Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **196**° **exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.



Le développement des activités du GAMEST en 2013 s'est traduit par une progression de 11,54 % Le montant total des cotisations acquises, après dotation aux provisions techniques, s'élève à **51 986 K€.**

Sous la dynamique que maintiennent les mutuelles membres de l'Union, l'assurance du particulier, l'assurance des personnes et celle des pertes pécuniaires constituent les activités en plus forte croissance. Elles se placent au cœur de la stratégie de diversification pour le Groupe.

La charge des sinistres du Groupe et de l'exercice (S/P 68,33 %) s'est améliorée de 18 points par rapport à l'exercice précédent.

Le GAMEST a connu une sinistralité plus modérée et de ce fait le résultat net est en forte amélioration par rapport à l'année précédente.

5



FAITS MARQUANTS

2013 a été marqué par la réussite du rapprochement des activités de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE et JURASSURANCE avec le fruit des premières synergies. Cette fusion nous permet d'asseoir encore davantage notre position d'assureur régional, tout en nous permettant de consolider nos actifs afin de répondre de manière efficiente aux besoins de nos Sociétaires.

ACTIVITE COMMERCIALE

L'activité de la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA** a été soutenue et se concrétise par une progression de 12,74 % des cotisations acquises contre 55,67 % au titre de l'exercice 2012.

L'évolution

Le montant total des cotisations acquises au titre de l'exercice 2013 s'élève à 29 222 K€. Notre encaissement représente, à fin 2013, 56,21 % du chiffre d'affaires du GAMEST.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à 1 908 K€ en progression de 69.30 %. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de 2 162 K€ de cotisations nouvelles, hors contrats GRL, dans un environnement économique difficile.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

LA CHARGE DES SINISTRES DE L'EXERCICE, toutes branches réunies, s'élève à 18 504 K€ soit 63,32 % des cotisations acquises, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (68,97 %).

Ces chiffres sont à mettre en rapport avec ceux de la profession qui enregistre un ratio combiné de 106 % en habitation (en dégradation de 1 point) et de 105 % en automobile (+ 4 points).

La fréquence des sinistres Incendie, Intempéries et Vol explique cette aggravation de la sinistralité pour l'assurance Habitation.

Pour la branche automobile, la combinaison de la hausse des coûts moyens par sinistre et la revalorisation des rentes versées aux accidentés de la route expliquent cette tendance.

6

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les frais de production, de distribution et de gestion des sinistres constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à 8 909 K€, soit 26,75 % (27,82 % en 2012) du chiffre d'affaires. Cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La charge de distribution est restée stable en 2013 à 15,17 % du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte 27 salariés dont 6 cadres.

La masse salariale représente **4,88** % du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. s'est établit à 305 K€ en 2013.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'année boursière 2013 a été marquée par une hausse soutenue des marchés actions et par une baisse importante du rendement des produits à taux.

Cette tendance ne nous est pas favorable car notre activité nécessite de privilégier les placements sécuritaires afin de pérenniser nos engagements.

En 2013, grâce à notre gestion dynamique nous avons pu profiter d'opportunités qui nous ont permis de dégager 256 K€ au titre de cette activité.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

Après avoir constitué en 2007 et en 2008 une provision pour dépréciation des actifs, les années 2009 à 2013 ont permis de reprendre une partie de celle-ci : cette reprise s'élève à 7 K€ pour l'exercice 2013.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2013 à 4 655 K€** par rapport à 5 470 K€ au 31.12.2012. Cette baisse s'explique par la vente de valeurs mobilières pour faire face aux pertes de 2012.

Les autres produits techniques (784 K€), par rapport à 704 K€ en 2012, sont en augmentation significative. Ils résultent de partenariats commerciaux divers et génèrent un revenu annuel régulier indépendant des aléas liés à notre activité assurantiel.

7

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un résultat positif de 1 120 K€ aux actifs et capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2013, la participation versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **9 087 K€.** Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à 31,10 % de notre encaissement entraînant un **bénéfice technique de** 1 258 K€.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le résultat de l'exercice de notre Mutuelle s'élève à 1 384 K€.

Au terme de l'exercice 2013, la valeur au bilan des capitaux propres de la M.A.L.J. s'élève à **3 861 K€**, en augmentation de 57,66 %, alors que parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 14.80 % au 31.12.2013, à **8 686 K€**.

PERSPECTIVES

2014 doit nous permettre de poursuivre le redressement de nos résultats techniques en maîtrisant mieux nos engagements et en diversifiant de manière plus sensible nos activités. Nous devons également continuer dans notre politique de diminution de nos frais généraux afin d'être plus compétitifs sur nos marchés traditionnels.

CONCLUSION

L'exercice 2013 aura été une année satisfaisante. Il aura démontré la solidité de notre modèle et de notre capacité à faire face à nos engagements, tout en restant vigilants face aux aléas de notre métier.

8

Le Président du Conseil d'Administration Claude WITZ

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2013.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

- Claude WITZ, Président
- Benoît STURNY, 1er Vice-Président
- Philippe EISER, 2ème Vice-Président
- Bernard ANTOINE
- Marc BEYER
- Jean-Marie COUETOUX
- Georges ERNST
- Jean-Paul GAY
- Antoine LEIMGRUBER,
- Andrée KOEHLY
- Marie-France VUSCHNER, Administrateur salarié

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

- 2 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil de Surveillance de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA. Il s'agit de :
 - Claude WITZ
 - Benoît STURNY.
- 2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR. Il s'agit de :
 - Georges ERNST
 - Antoine LEIMGRUBER.

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

A compter de 2014, **M. Benoît STURNY** exerce un mandat d'administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (01.01.2014) en remplacement de M. Georges ERNST et un mandat d'administrateur de la MUTELLE DE L'EST (28.02.2014).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.11.2010, la **Direction Générale** était assurée par **M. Vincent ZWENGER.** Depuis le 01.02.2014, le Conseil d'Administration a confié la conduite et les responsabilités de la gestion et des projets de notre Société à **M. Laurent WERNER.**

9

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum 4 fois dans l'année.

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, en conformité avec l'article 19 des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le conseil d'Administration ne peut valablement délibérer qui si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2013, le taux de présence des Administrateurs a été de 92 %.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

10

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- le 12 février 2013
 - Projet de déménagement du siège social de la MALJ
- le 5 avril 2013
 - Approbation des PV du 14.12 2012 et du 12.2.2013
 - Résultat GAMEST 2012 situation 2013
 - MALJ: rapport de direction exercice 2012
 - Avancement sur la réflexion des travaux du siège de la Mutuelle
 - Assemblée Générale :
 - date et élection des délégués
 - règlement intérieur

Points divers :

- Rémunération des administrateurs et frais de déplacement
- Augmentation droits d'adhésion
- Résultat Est Assur
- Bilan JURASSURANCE COURTAGE
- Locaux des ROUSSES
- Travaux de câblage pour locaux de Mulhouse

le 7 juin 2013

- Approbation du PV de la réunion du 05.04.2013
- Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents
- Divers
 - Point sur l'activité
 - Point sur projet travaux siège
 - Présentation rapport sur "la protection de la clientèle"

- le 26 septembre 2013

- Approbation du PV de la réunion du 07.06.2013
- Point sur le développement de la société
- Politique de placement
- Travaux siège M.A.L.J.
- Evolution du GAMEST
- Divers
 - ESTASSUR (point sur l'activité semestrielle)
 - BERTHAUD
 - Vente immeuble des ROUSSES
 - Autres.

- le 19 décembre 2013 :

- Approbation du P.V. de la réunion du 26.09.2013
- Nomination Vincent ZWENGER au GAMEST
- Présentation Laurent WERNER
- Chiffres-clés arrêtés au 30.11.2013
- Plan prévisionnel sur 5 ans
- Focus Budget Informatique
- GAMEST
- Divers :
 - Cabinet PILLIOT
 - Nomination de M. STURNY à la MAVIC en remplacement de M. ERNST
 - Cession des ROUSSES

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

FORMATION

Une journée de formation a été organisée le 14 novembre 2013 pour l'ensemble des Administrateurs des Mutuelles formant le GAMEST. Elle a été animée par M. Jean-Pierre TSCHIEMBER, Président du Directoire du GAMEST, Mme Emmanuelle BAUCHET, Actuaire et M. Nicolas HILTENBRAND, Contrôleur Interne et avait pour thème : **ORSA et SOLVABILITE 2.**

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2013, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2013, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **12 759 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **10 646 euros**.

FAITS MARQUANTS

Un plan de redressement a été décidé courant 2013 pour améliorer les résultats de l'activité de la MALJ. Diverses actions ont été entreprises dans cet objectif : hausses de conjoncture, codes courtiers fermés ou taux de commissions revus, résiliation de partenariat...

12

Claude WITZ Président

RESOLUTIONS

1ERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2013 tels gu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2013 de 1 383 999 € au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2013

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2014, une enveloppe globale d'un montant maximum de 25 000 euros pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur **Benoît STURNY** pour une période de SIX ANS.

13

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	EXE	2012		
ACTIF	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	435 149	371 408	63 741	110 892
PLACEMENTS				
Terrains et constructions Placements financiers	1 109 684 4 543 317 5 653 001	587 827 21 224 609 051	521 857 4 522 093 5 043 950	529 403 5 349 339 5 878 742
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises Provisions pour sinistres à payer	5 816 226 12 627 236 18 443 462		5 816 226 12 627 236 18 443 462	5 408 379 13 402 855 18 811 234
CREANCES Créances nées d'opérations d'assurance directe Créances nées d'opérations de réassurance Autres créances	2 066 510 830 138 171 686 3 068 334		2 066 510 830 138 171 686 3 068 334	3 343 197 1 224 935 359 033 4 927 165
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation Comptes courants et caisse	984 928 1 173 568 2 158 497	850 876 850 876	134 053 1 173 568 1 307 621	200 211 1 590 201 1 790 412
COMPTES DE REGULARISATION Intérêts et loyers acquis non échus Frais d'acquisition reportés Prix de remboursement à percevoir sur val. mob. Charges constatées d'avance	63 516 765 778 19 706 15 246 864 246		63 516 765 778 19 706 15 246 864 246	90 235 713 518 14 809 34 082 852 644
TOTAL GENERAL	30 622 689	1 831 335	28 791 354	32 371 089

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

PASSIF	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CAPITAUX PROPRES Fonds d'établissement Droit d'adhésion Réserve spéciale de réévaluation Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires Réserve de capitalisation Réserve pour éventualités diverses Participation au fonds d'établissement GAMEST Report à nouveau Résultat de l'exercice	781 123 29 692 73 072 53 203 36 208 5 043 980 - 1 060 000 - 2 479 979 1 383 999 3 861 298	781 123
PROVISIONS TECHNIQUES	0 001 230	2 440 300
Provisions pour primes non acquises affaires directes Provisions pour sinistres à payer affaires directes Provisions pour frais de gestion	5 816 226 12 880 216 651 638 19 348 080	5 408 379 14 108 744 523 447 20 040 570
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	308 048	320 986
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe Dettes nées d'opérations de réassurance Autres dettes	1 598 287 2 638 841 1 018 810	210 806 8 269 287 1 063 109
COMPTES DE REGULARISATION	5 255 938	9 543 202
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	17 990	17 423
	17 990	17 423
TOTAL GENERAL	28 791 354	32 371 089
Engagement hors bilan		
Engagement reçu	383 599	383 599

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2013

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2013	Opérations nettes 2012
Primes acquises		29 694 841	29 694 841		
Primes émises	+	- 58 497	- 58 497	-	_
Variation des primes acquises non émises	+	- 6 505	- 6 505	ı	_
Variation des primes à annuler	-	- 407 847	- 407 847		_
Variation des primes non acquises	+	29 221 992	29 221 992	-	_
Produit des placements alloués	+	50 724		50 724	411 698
Autres produits techniques	+	2 692 049	1 908 245	783 804	703 814
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	_	21 261 655	19 570 574	1 691 082	2 282 615
Charges des provisions pour sinistres	_	– 1 100 337	– 775 619	- 324 718	- 783 511
	-	20 161 319	18 794 955	1 366 364	1 499 104
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	_	3 857 433		3 857 433	3 581 283
Frais d'administration		2 999 745		2 999 745	2 776 342
Commissions reçues des réassureurs	+		1 628	1 628	43 088
Participation aux bénéfices GAMEST	+	9 087 118		9 087 118	4 433 767
	+	2 229 940	1 628	2 231 568	- 1 880 770
Autres charges techniques	_	441 430		441 430	382 476
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	13 591 956	12 336 910	1 258 302	- 2 646 838

16

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2013

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2013	Opérations 2012
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 258 302	- 2 646 838
Produits de placements			
Revenu des placements	+	321 643	379 567
Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 302	920 552
Reprise prov. dépréciation placements	+	7 020	24 500
	+	329 965	1 324 619
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	_	36 088	57 993
Perte sur cession valeurs mobilières	_	0	13 337
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	_	340	4 560
Autres charges des placements	_	37 800	48 963
	_	74 229	124 853
Produits des placements transférés	_	50 724	411 698
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	151 554	338 706
Charges exceptionnelles	-	230 869	366 442
Impôts sur bénéfice	-		
Résultat de l'exercice	+	1 383 999	– 1 886 506

17

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

				VALEUR INSCRITE AU BILAN au 31/12/2013			VALEUR DE
CODE	NBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépreciation)	VALEUR NETTE	REALISATION AU 31/12/2013
230 ACTIONS ET		1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
FR0000120073	,	AIR LIQUIDE	BPBFC	4 860	-	4 860	6 990
FR0010313833	60,0000	ARKEMA	BPBFC	2 711	-	2 711	5 087
FR0010148981	29,3800	CARMIGNAC INVESTISSEMENT	BPBFC	24 917	-	24 917	29 627
FR0010135103	193,4300	CARMIGNAC PATRIMOIN A FCP	BPBFC	102 656	-	102 656	110 309
FR0010149203	46,8110	CARMIGNAC PROF;REA	BPBFC	8 026	346	7 680	7 680
FR0010058008	36,0000	DNCA VALUE EUROPE	BPBFC	4 982	-	4 982	7 019
IE0004852103	22,9060	EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 568	901	1 666	1 666
FR0010321828	32,7500	ECHIQUIER MAJOR	BPBFC	4 928	_	4 928	6 336
FR0010242511	90,0000	EDF	BPBFC	7 162	4 851	2 312	2 312
FR00000793510	183,0000	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	-	102 294	111 813
FR0007051040	131,0000	EUROSE FCP	BPBFC	38 659		38 659	43 715
			BPBFC		-		
FR0000792780	167,0000	FRUCTIPIERRE SCPI		69 586	-	69 586	79 028
LU0316494391	896,0570	FTIF US OP	BPBFC	4 848	-	4 848	6 792
FR0010208488	252,0000	GDF SUEZ	BPBFC	9 532	5 224	4 308	4 308
FR0000120644	88,0000	GROUPE DANONE	BPBFC	5 134	530	4 604	4 604
FR0000990665	118,9190	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	6 066
LU0447610410	1 810,7030	HSBC PTF WLD SELECT 1 A C 3DEC	HSBC	19 704	-	19 704	21 354
LU0447610766	1 783,5360	HSBC PTF WLD SELECT 2 A C 3DEC	HSBC	19 608	-	19 608	21 525
FR0010043216	72,8270	HSBC VALEUR HT DIV AC FCP	HSBC	9 973	<u>-</u>	9 973	10 848
FR0000292278	600.0000	MAGELLAN	HSBC	10 031	_	10 031	10 098
FR0000295230	60,8066	RENAISSANCE EUROPE	BPBFC	7 019	_	7 019	7 060
FR0000125007	52,0000	SAINT GOBAIN	BPBFC	4 096	2 018	2 079	2 079
					2 010	4 625	
FR0000120578	66,0000	SANOFI AVENTIS	BPBFC	4 625	-		5 090
FR0010546978	166,0735	TOCQUEVILLE ODYSSEE	BPBFC	7 071	-	7 071	7 282
FR0000120271	98,0000	TOTAL	BPBFC	5 165	801	4 364	4 364
FR0000125486	104,0000	VINCI	BPBFC	5 651	545	5 106	5 106
TOTAL COMPTE	ACTIONS			491 374	15 215	476 158	528 158
2302 ACTIONS ET	T PARTS D'AUT	RES O.P.C.V.M.	DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
	114,00	PARTS SOC. BP	BPALS.	1 453	-	1 453	1 453
FR0000095200	8,00	OPCVM Banque San Paolo Unigestion		3 064	-	3 064	3 216
TOTAL ACTIONS	ET PARTS A/O	P.C.V.M.		4 517	-	4 517	4 668
230 CAT	_		DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
		Livret association institutionnel	BPBFC	605 198		605 198	605 198
				17 635			
	_	Livret association institutionnel	BP ALSCAE			17 635	17 635
TOTAL CAT ET C		otal CAT et CDN BPBFC		622 832 622 832	-	622 832 622 832	622 832 622 832
101712 0711 21 0		T		02E 00E		022 002	VALEUR DE
CODE	NBRE	DESIGNATION DES VALEURS		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	REALISATION AU 31/12/2013
232200 PRETS	1	Innée ou visite					
		PRÊT C.I.L. ALSACE		57 724		57 724	57 724
		AVANCE TRESORERIE EST ASSUR		276 645		276 645	276 645
		PRÊT ESTASSUR		12 035		12 035	12 035
		PRÊT J PHILIPPE DUJOUX		52 301		52 301	52 301
		PRÊT REGE GIANASSO		53 452		53 452	53 452
TOTAL COMPTE	232200	!		452 156	-	452 156	452 156
ACTIONS ET TIT	RES NON COTE	is					
		PARTS GIE GIGAM		500	_	500	500
		PARTS ESTASSUR		416 520		416 520	416 520
		PARTS JURASSURANCE COURTAGE		19 900		19 900	19 900
TOTAL COMPTE	 	Į.			 		
TOTAL COMPTE	FARTICIPATIO	٧		436 920	-	436 920	436 920

18

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
	IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	640 533	385 158	255 376	2 347 000
	LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	136 096	214 790	290 000
	PARKING	3 000	1 500	1 500	3 000
	IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	28 004	17 590	112 000
	IMMEUBLE LES ROUSSES	69 669	37 069	32 601	84 000
				=	
TOTAL COMPTE		1 109 684	587 827	521 857	2 836 000

SOUS-TOTAL R 332-20	3 117 483	603 042	2 514 441	4 880 735	

231 OBLIGATIONS		ECHEANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013	
FR0000140030	150,00	TP Cie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1ère	tranche)	24 468	1 526	22 943	22 943
FR0000140063	50,00	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1ère et 2	ème tranche)	7 866	1 864	6 003	6 003
FR0000140071	108,00	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984		15 147	2 619	12 528	12 528
FR0000492076	690	AXA 2,50% 99-2014	01/01/2014	149 730	- 9 564	159 294	158 006
FR0010758888	100 000	EDF 4,50%09-170714 EMTN	17/07/2014	100 000	-	100 000	102 090
XS0466300257	76 000	COCA COLA HBC 4,25%09-161116	16/11/2016	79 040	1 536	77 504	82 059
XS0286705321	177 000	ORANGE 4,75% 07-210217	21/02/2017	192 045	6 891	185 154	195 636
FR0010091041	30	Banque Fédérale BP 4,50 % 04-14 TSR	04/08/2014	30 000	=	30 000	30 456
FR0010115733	20	Banque Fédérale BP 4,10 % 1114 TSR	06/11/2014	20 000	=	20 000	20 480
FR0000189227	30 000	BPCE 4,10 % 03-040715 TSR	04/07/2015	30 366	293	30 073	31 043
FR0010114991	45 734	BPCE 4,50 % 04-08-10-16 TSR	08/10/2016	46 586	591	45 995	48 731
FR0010049643	30 000	BPCE 4,60 % 04/2004 2016	20/02/2016	30 351	285	30 066	31 598
FR0000188625	15 271	BPCE 5,20 % 2014	19/07/2014	15 245	- 25	15 270	15 622
FR0000188625	29 600	BPCE 5,20 % 2014	19/07/2014	30 565	922	29 643	30 279
FR0000188948	30 195	BPCE 4,50 % 03/15	14/02/2015	30 490	264	30 226	31 199
FR0010877936	200 000	BPCE 3,70 % 2010-14052018	14/05/2018	200 426	199	200 227	213 060
FR0010988428	100 000	BPCE 4% 11-110219	11/02/2019	100 401	140	100 261	107 823
FR0011187079	2000,00	BFCM 4,05%	01/02/2017	200 000	-	200 000	212 800
FR0010369413	2,00	AIR France 4,75% 06-14	22/01/2014	95 750	- 4 184	99 934	100 130
FR0010989111	1,00	APPR INDX RTG11-17 5%	12/01/2017	106 026	2 305	103 721	94 648
FR0010804492	2,00	AREVA 3,875% 09-16	23/09/2016	98 817	- 482	99 299	106 800
FR0000492076	235,00	AXA 2,50%99-2014	01/01/2014	50 092	- 4 132	54 224	54 200
FR0000188781	96,00	CIC 5,25%	02/01/2015	98 391	1 735	96 656	100 752
FR0010905133	110000,00	CREDIT AGRICOLE 4,5%	30/06/2020	118 030	143	117 887	116 402
FR0011052075	1,00	FONC, LYON, 4,625% 16	25/05/2016	99 516	- 213	99 729	99 603
FR0011439975	104,00	PEUGEOT 7,375% 060318	06/03/2018	114 452	286	114 166	116 178
FR0010874115	1,00	RALLYE 5 5,875% 04-24,03,2014	24/03/2014	50 850	792	50 058	50 371
FR0010789974	400,00	REGION PAYS DE LA LOIRS 4%	16/10/2015	200 000	-	200 000	209 820
FR0010526178	2,00	SCHNEIDER 5,375% 07-15	08/01/2015	100 350	297	100 053	104 793
FR0011071976	48,00	SOCIETE GENERALE 5,5%		46 217	- 1 106	47 324	49 430
FR0010830042	1,00	VIVENDI 4,25%		54 300	1 312	52 988	54 291
		TOTAL OBLIGATIONS		2 535 518	4 292	2 531 226	2 609 773

SOUS-TOTAL R 332-21 2 535 518 4 292 2 531 226 2 609 773

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2013
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABL	491 374	15 215	476 158	528 158
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	4 668
234300	CAT	622 832	-	622 832	622 832
232	PRETS	452 156	-	452 156	452 156
250+260	PARTICIPATION	436 920	-	436 920	436 920
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 109 684	587 827	521 857	2 836 000
231	OBLIGATIONS	2 535 518	4 292	2 531 226	2 609 773
TOTAL		5 653 001	607 335	5 045 666	7 490 509

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2013

1. INFORMATIONS POST-CLOTURE

Depuis le 1^{er} février 2014, la Direction Générale de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est assurée par M. Laurent WERNER.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

◆ ACTIF

Actifs incorporels:

Ce poste comprend:

les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles:

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

agencement, aménagements, installations : 10 ans
matériel informatique : 3 ans
mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers:

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

 Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :

Gros œuvre: 65 % amorti entre 80 et 120 ans
Clos et couvert: 10 % amorti entre 30 et 35 ans

Lots techniques: 15 % amorti sur 25 ans
Second œuvre: 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements:

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

<u>Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser</u> : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

<u>Créances nées d'opérations d'assurance directe</u> : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :

63 516 €

2) Frais d'acquisition reportés

765 778 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

♦ PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2012

Le résultat de l'exercice de la MAL et de JURASSURANCE de l'exercice 2012 a été affecté au report à nouveau débiteur pour – 1 886 506 €.

Report à nouveau :

Le report à nouveau est négatif au 1er janvier de :

a été augmenté de la perte de 2012 pour :

593 473 €

1 886 506 €

soit un report à nouveau au 31.12.2013 de

Provisions techniques:

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises:

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

La provision inclut les frais de gestion de 5,00 % et est dorénavant calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de ces frais de gestion est limitée à 30 000 € par sinistre et par recours.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 62 439 €.

d) Autres provisions:

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constitué une provision de 92 000 € au titre des travaux de désamiantage prévu courant 2012, une reprise de 65 000 € a été faite en 2012 compte tenu de l'avancé des travaux qui se termineront courant 2014.

Autres dettes:

Les autres dettes comprennent à hauteur de 2 391 360 € le compte courant de l'Union de Réassurance suite à la prise en charge de l'ensemble des sinistres et au reversement de l'ensemble des primes en vertu des nouveaux traités de réassurance ainsi qu'à la comptabilisation de la participation au résultat due par le GAMEST pour l'exercice 2013.

Engagement hors bilan:

Engagements reçus: au titre d'une convention signée entre les cédantes du GAMEST, la MALJ et la MAVIC ont consenti à concéder une partie de leur participation financière reversée par le GAMEST à la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et à la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne.

Les manques à gagner que subissent la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar seront compensés dans le cadre des opérations futures de répartition, dès retour de la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne à meilleure fortune.

Ce retour à meilleure fortune s'effectuera dès constatation d'un résultat permettant à ces sociétés de faire face à leurs charges de gestion sans qu'il en résulte des capitaux propres négatifs.

Dans tous les cas, si les sociétés ayant consenti l'effort financier se trouvaient en situation de capitaux propres négatifs, les sociétés Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne seraient dans l'obligation de procéder à la compensation.

Valeur de l'engagement reçu : 383 599 €

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à 29 221 992 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions MONDIAL ASSISTANCE ainsi que les compléments de prime.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 908 245 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013, s'applique, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière à percevoir par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2013, une répartition d'un montant de 9 087 118 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

23

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels, mobiliers et véhicules de société pour 13 800 €
- la vente de portefeuille pour 123 213 €
- la reprise des provisions pour risques et charges 14 541 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2013 s'établit à 151 554 €

CHARGES

Charges de Sinistres:

Les charges de sinistres sont de 18 650 821 € (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe et appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque Mutuelle. Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 € par sinistre et par recours. Les frais au 31 décembre 2013 sont calculés à hauteur de 5,00 % du montant de cette provision. Ils figurent dans les charges de l'exercice dans la mesure où ils ne sont pas rétrocédés à l'Union de Réassurance.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation recue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes):

Rubrique	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Logiciels	320 041		15 918	304 123
Droits au bail	80 490		30 490	50 000
Actifs incorporels	98 287		22 643	75 644
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	504 200		69 051	435 149

Placements immobiliers (Valeurs brutes):

Rubrique	е	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Constructions terrains		1 036 613 56 128	17 306	363	1 053 556 56 128
	TOTAL	1 092 741	17 306	363	1 109 684

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Mobilier/Matériel	516 862	4 500	43 582	477 780
Dépôts versés	7 646		3 523	4 123
Véhicules de transport	19 988		19 988	0
Agencements	530 011		26 985	503 026
TOTAL	1 074 507	4 500	94 078	984 929

Amortissements:

Rubrique	31.12.2012	Dotation	Reprises	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	393 308	10 838	32 738	371 408
Actif immobilier	563 338	24 852	363	587 827
Immobilisations corporelles d'exploitation	874 296	40 683	64 103	850 876
TOTAL	1 830 942	76 373	97 204	1 810 111

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Actions cotées	468 478	22 895		491 374
Actions / parts /OPCVM	4 517			4 517
Prêts	449 923	20 681	18 448	452 156
Actions et titres non cotes	437 320	100	500	436 920
Obligations cotées	2 787 211	232 482	484 175	2 535 518
Autres placements	1 229 794	7 121 438	7 728 400	622 832
TOTAL	5 377 243	7 397 596	8 231 523	4 543 317

Provision pour dépréciation durable :

	Rubrique	31.12.2012	Dotation	Reprises	31.12.2013
PDD		27 904	340	7 020	21 224
	TOTAL	27 904	340	7 020	21 224

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Part Primes non acquises	5 408 379	5 816 226	5 408 379	5 816 226
Part Prévisions de recours à encaisser	- 7 010 423	-6 481 792		- 13 492 215
Part Sinistres à payer	20 413 278	5 706 173		26 119 451
TOTAL	18 811 234	5 040 607	5 408 379	18 443 462

Provisions techniques brutes:

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Prov. Primes non acquises	5 408 379	5 816 226	5 408 379	5 816 226
Prov. Sinistres à payer	21 433 591	5 250 013		26 683 604
Prév. Recours à encaisser	- 7 390 650	- 6 412 738		- 13 803 388
Prov. Risques en cours				
Provision Frais de gestion	589 250	62 388		651 638
TOTAL	20 040 570	4 715 889	5 408 379	19 348 080

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Fonds d'établissement	781 123			781 123
Droit d'adhésion Réserve de capitalisation	36 208	29 692		29 692 36 208
Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires	53 203			53 203
Réserve de réévaluation	74 373		1 301	73 072
Réserve pour éventualités diverses	5 043 980			5 043 980
Participation au fonds d'établissement GAMEST	– 1 060 000			– 1 060 000
Report à nouveau	- 593 473	-1 886 506		<i>–</i> 2 479 979
Résultat de l'exercice	- 1 886 506	3 270 505		1 383 999
TOTAL	2 448 908	1 413 691	1 301	3 861 298

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Provision pour risque incertain Autres provisions pour risque	60 375 8 922		3 283 8 922	57 092 0
Provision pour indemnité de fin de carrière	159 984	1 533		161 517
Provisions pour désamiantage	27 000			27 000
Provision Médaille du travail	64 705		2 266	62 439
	320 986	1 533	14 471	308 048

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2012	31.12.2013	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	3 343 197	2 066 510	2 066 510	
Créances nées d'opérations de réassurance	1 224 935	830 138	830 138	
Personnel	21 480	18 441	7 790	10 651
Débiteurs divers	337 553	153 245	153 245	
TOTAL	4 927 165	3 068 334	3 057 683	10 651

Dettes

Rubrique	31.12.2012	31.12.2013	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	210 806	1 598 287	1 598 287	_
Dettes nées d'opérations de réassurance	8 269 287	2 638 841	2 638 841	-
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	26 695	25 628	25 628	_
Personnel	164 618	358 929	358 929	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	468 778	578 154	578 154	_
Créditeurs divers	403 018	56 099	56 099	_
TOTAL	9 543 202	5 255 938	5 255 938	_

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Intérêts et loyers courus et non échus	90 235		26 719	63 516
Frais acquisition reportés	713 518	52 260		765 778
Prix de remb. à percevoir sur valeurs mobilières	14 809	4 897		19 706
Charges constatées d'avance	34 082		18 836	15 246
TOTAL	852 644	57 157	45 555	864 246

Passif

Rubrique	31.12.2012	Augm.	Dimin.	31.12.2013
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	17 423	567		17 990
	17 423	567		17 990

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises:

Ventilation des primes acquises	2012	2013
Primes émises	27 084 865	29 694 841
Variation des primes acquises non émises	13 662	- 58 497
Variation des primes à annuler	– 37 754	- 6 505
Variation des primes non acquises	– 1 150 318	– 407 847
Variation de la provision pour risques en cours	10 619	0
TOTAL des primes acquises	25 921 074	29 221 992

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2012	2013
Primes émises	27 084 865	29 694 841
Variation des primes acquises non émises	13 662	- 58 497
Variation des primes à annuler	- 37 754	- 6 505
Variation des primes non acquises	- 1 150 318	- 407 847
Variation de la provision pour risques en cours	10 619	0
TOTAL des primes cédées	25 921 074	29 221 992

Sinistres:

Brut

Charges de sinistres	2012	2013
Prestations et frais payés	15 210 412	19 751 157
Charges des provisions pour sinistres	2 076 075	– 1 100 337
Autres charges de gestion	1 429 297	1 510 498
TOTAL des charges de sinistres	18 715 784	20 161 319

Cessions

Charges de sinistre cédées	2012	2013
Prestations et frais payés	14 357 094	19 570 574
Charges des provisions pour sinistres	2 859 586	- 775 619
TOTAL des charges de sinistres	17 216 680	18 794 955

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2012	2013
Frais de sinistres	1 429 297	1 510 498
Frais d'acquisition	3 581 283	3 857 433
Frais d'administration	2 776 342	2 999 745
Autres charges techniques	382 476	441 430
TOTAL	8 169 398	8 809 106

Ventilation des produits et charges de placements :

	2012	2013
Produits		
Revenus des placements	343 241	303 688
Profits de réévaluation	3 508	1302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	5	0
Profits de réalisation sur placements immobiliers	917 038	0
Intérêts bancaires et Prêts	16 559	8 608
Reprise sur provision pour dépréciation Produits diff. remboursement à percevoir	24 500 19 768	7 020 9 347
Charges	1 324 619	329 965
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	7 435	7 034
Frais internes de gestion sur placements	50 558	29 055
Perte sur cession valeurs mobilières	13 337	0
Amortissement des différences de prix de remboursement Amortissements immeubles et dotation provision pour	10 632	12 948
dépréciation placements	38 331	24 852
Provision pour charges désamiantage		
Dotation provision pour dépréciation durable	4 560	340
	124 853	74 229

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2012	2013
Cession matériels mobiliers et véhicules de transports	24 372	13 800
Cession de portefeuilles	292 349	123 213
Reprises provisions pour risques et charges	21 985	14 541
TOTAL	338 706	151 554

Charges	2012	2013
VNC des immobilisations cédées mises au rebus Rachat de portefeuille Autres charges exceptionnelles	115 524 250 918	52 075 53 794 125 000
TOTAL	366 442	230 869

Ventilation des charges de personnel :

Nature		2012	2013
Salaires bruts Charges sociales Taxes sur salaires		1 090 410 492 004 105 722	1 034 065 466 348 105 770
	TOTAL	1 688 136	1 606 183

Effectif	2012	2013
Cadres	6	6
Employés	24	21
TOTAL effectif moyen	30	27

L'augmentation de l'effectif est exclusivement due à la fusion MAL-Jura.

Commission d'assurance directe

2012	2013
4 468 503	4 995 968

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

2011 2013 2010 2011 2012 2013		Année de survenance				
Sinistres payés 8 234 616 9 610 516 6 143 359 Provisions au 31.12 208 552 2 340 854 3 903 902 Charges de sinistres 8 443 168 11 951 370 10 047 261 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 % S/P 62,57 % 84,96 % 60,34 % Z012 Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379		2009	2010	2011	2012	2013
Provisions au 31.12 208 552 2 340 854 3 903 902 Charges de sinistres 8 443 168 11 951 370 10 047 261 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 % S/P 62,57 % 84,96 % 60,34 % Z012 Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% Z013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	2011					
Charges de sinistres 8 443 168 11 951 370 10 047 261 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 % S/P 62,57 % 84,96 % 60,34 % Z012 Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% Z013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Sinistres payés	8 234 616	9 610 516	6 143 359		
Primes acquises 13 493 237	Provisions au 31.12	208 552	2 340 854	3 903 902		
X S/P 62,57 % 84,96 % 60,34 % 2012 Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Charges de sinistres	8 443 168	11 951 370	10 047 261		
2012 Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Primes acquises	13 493 237	14 067 540	16 651 677		
Sinistres payés 8 131 644 10 265 693 10 733 759 8 012 609 Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	% S/P	62,57 %	84,96 %	60,34 %		
Provisions au 31.12 266 514 1 010 495 677 008 9 865 007 Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	2012					
Charges de sinistres 8 398 158 11 276 188 11 410 767 17 877 616 Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Sinistres payés	8 131 644	10 265 693	10 733 759	8 012 609	
Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 % S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Provisions au 31.12	266 514	1 010 495	677 008	9 865 007	
% S/P 62,23% 80,16% 68,53 % 68,97% 2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Charges de sinistres	8 398 158	11 276 188	11 410 767	17 877 616	
2013 Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Primes acquises	13 493 237	14 067 540	16 651 677	25 921 074	
Sinistres payés 8 171 891 10 613 079 11 950 284 15 686 932 9 686 550 Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	% S/P	62,23%	80,16%	68,53 %	68,97%	
Provisions au 31.12 169 746 781 300 -714 660 2 122 403 8 817 808 Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	2013					
Charges de sinistres 8 341 637 11 394 379 11 235 624 17 809 335 18 504 358	Sinistres payés	8 171 891	10 613 079	11 950 284	15 686 932	9 686 550
	Provisions au 31.12	169 746	781 300	-714 660	2 122 403	8 817 808
Primes acquises 13 493 237 14 067 540 16 651 677 25 921 074 29 221 992	Charges de sinistres	8 341 637	11 394 379	11 235 624	17 809 335	18 504 358
	Primes acquises	13 493 237	14 067 540	16 651 677	25 921 074	29 221 992
% S/P 61,82 % 81,00 % 67,47 % 68,71 % 63,32 %	% S/P	61,82 %	81,00 %	67,47 %	68,71 %	63,32 %

30





Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)